



Succession-vente-compromis de vente

Par **gersim**, le **17/02/2008 à 15:40**

bonjour,
Un compromis de vente a été signé le 28/12/07. Ce qui est vendu : une maison expertisée 92 000€ avec la possibilité d'occuper les locaux par la vendeuse.
Signataires : - Mm X, celle qui vend, - sa petite fille, celle qui achète, - sa fille 1, héritière suite au décès de l'époux de Mme X il y a 10 ans - sa fille 2,
.....
Évènement nouveau : Mme X décède le 09/02/08.
Du fait de ce décès, la maison pourrait être réévaluée : 110 000€
D'après ces données pouvez-vous me dire ce que devient le compromis de vente et si une réévaluation est possible. rn merci